



Pari perdant sur les droits de l'homme : Pékin, Tibet et les Jeux olympiques



« Nous sommes parfaitement conscients que s’il y a une question à mettre sur la table, c’est bien celle des droits de l’homme. Soit, en constatant de graves infractions aux droits de l’homme, nous prenons la décision de fermer la porte, décision qui sera considérée comme un vote-sanction... en espérant que les choses s’améliorent. Soit nous misons sur l’ouverture. Nous faisons le pari d’assister à de nombreux changements. »

François Carrard, directeur général du CIO, s’exprimant en juillet 2001 sur la candidature de Pékin aux Jeux de 2008.

Sommaire

Introduction	3
Pékin 2008 : arguments contre réalité	4
2001 – 2007	4
2008	4
Intervention du CIO	5
Politique de la Chine au Tibet, qui a échoué : 2008 – 2015	6
Surveillance des dissidents	6
Critique de l’identité culturelle tibétaine	7
Alternative diabolique : la Chine ou le Kazakhstan	9
Notes	10

Introduction:

Depuis 2008, le bilan de la Chine sur le Tibet s'est encore alourdi

Au lieu de servir de catalyseur pour améliorer les droits et les conditions de vie du peuple chinois, la décision du Comité international olympique, en 2001, d'attribuer les Jeux olympiques d'été à Pékin a engendré une restriction de la liberté et une répression accrue, particulièrement au Tibet ; elle a échoué dans sa volonté de faire progresser les droits de l'homme : la répression au Tibet, aujourd'hui, n'a jamais été aussi grande. L'attribution des Jeux a aussi déclenché des mouvements publics de protestation sans précédent de la part des défenseurs de la cause tibétaine, détournant souvent l'attention des médias et du monde des messages que le CIO voulait faire passer.

Depuis lors, les Jeux olympiques d'hiver de Sotchi ont démontré que l'attribution des Jeux n'a aucun effet dissuasif sur les politiques gouvernementales allant totalement à l'encontre de l'esprit olympique, et que les politiques du pays d'accueil peuvent vraiment ternir la réputation et les aspirations du mouvement olympique. Le CIO se trouve maintenant dans une situation où il risque de reproduire son erreur.

Le 31 juillet 2015, le CIO se retrouvera face à une alternative diabolique, devant choisir entre deux villes – Pékin et Almaty, toutes deux situées dans des pays aux sinistres bilans sur la question des droits de l'homme – pour accueillir les Jeux olympiques d'hiver en 2022. L'organisation Freedom House range ces deux pays – la Chine et le Kazakhstan – dans les pays « non libres », avec le Tibet occupé par la Chine faisant partie des onze pays ou territoires classés parmi « les pires du pire »¹.

Le Tibet reste étroitement associé aux Jeux olympiques, en partie à cause des actions orchestrées par les défenseurs de la cause tibétaine pendant le passage de la flamme olympique et durant les Jeux eux-mêmes, mais plus particulièrement à cause du vaste soulèvement populaire qui a balayé le plateau tibétain dans les mois qui ont précédé le mois d'août 2008. Ce soulèvement a déclenché une répression au Tibet qui a changé de nature, mais demeure toujours aussi intense en 2015. Le CIO, à ses risques et périls, continue d'ignorer le bilan de la Chine en matière de droits de l'homme, en particulier au Tibet.

Ce rapport apporte la preuve que le CIO n'a pas réussi à tirer parti de sa décision d'attribuer les Jeux olympiques à Pékin en 2001 afin d'obtenir un changement positif en Chine, et passe en revue tout ce qui s'est passé au Tibet depuis 2008. Il est évident que la décision d'attribuer les Jeux d'hiver de 2022 à la Chine, ou d'ailleurs au Kazakhstan, risquerait de nuire gravement à la réputation du CIO et aux buts affichés par le mouvement olympique.

Pékin 2008 : arguments contre réalité

2001 – 2007

Après la décision controversée de 2001, les membres du CIO n'ont pas hésité à réaffirmer que les Jeux auraient un impact positif sur les droits de l'homme en Chine.

- « Nous sommes convaincus que les Jeux olympiques contribueront à améliorer les droits de l'homme en Chine. » Jacques Rogge, président du CIO, avril 2002²
- « Si nous ne constatons aucun changement satisfaisant dans les droits de l'homme, nous prendrons les mesures qui s'imposent. » Jacques Rogge, avril 2002³
- « La décision en 2001 d'attribuer les Jeux à la Chine a été prise dans l'espoir d'améliorer la situation des droits de l'homme et, d'ailleurs, les Chinois eux-mêmes ont dit que l'attribution des Jeux contribuerait à faire progresser les choses. » Dick Pound, membre du CIO dans son livre *Inside the Olympics*.
- « Nous sommes parfaitement conscients que s'il y a une question à mettre sur la table, c'est bien celle des droits de l'homme. Soit, en constatant de graves infractions aux droits de l'homme, nous prenons la décision de fermer la porte, décision qui sera considérée comme un vote-sanction... en espérant que les choses s'améliorent. Soit nous misons sur l'ouverture. Nous faisons le pari d'assister à de nombreux changements. » François Carrard, directeur général du CIO, juillet 2001

La suite a prouvé que cette confiance était mal placée.

En public, le gouvernement de la République populaire de Chine était beaucoup plus circonspect que le CIO. Il a pris très peu d'engagements hormis sur la liberté des médias (voir plus bas), bien que Wang Lei du comité de candidature pour Pékin ait déclaré, au cours d'une conférence de presse annonçant la victoire de Pékin : « Nous sommes convaincus que les Jeux revenant à la Chine... améliorera les conditions sociales... y compris les droits de l'homme. »⁴ La définition des droits de l'homme selon la Chine n'est malheureusement pas celle de la communauté internationale. En réalité, le vice-Premier ministre chinois, Li Lanqing, s'est servi de l'attribution des Jeux pour en déduire que la communauté internationale acceptait la persécution des membres du Falun Gong, un groupe religieux.

« Nous avons remporté une grande victoire contre le Falun Gong et nous avons obtenu le droit d'accueillir les Jeux olympiques de 2008. Cela prouve que la communauté internationale reconnaît que la Chine fait preuve de stabilité et de progrès social... et que son peuple mène une vie paisible et confortable. »⁵

Au cours des années suivantes, le CIO a fourni peu de preuves indiquant qu'il veillait aux droits de l'homme en Chine. Il est resté silencieux tandis que l'on continuait à enfreindre systématiquement les droits de l'homme au Tibet, tout comme en Chine d'ailleurs. Le CIO n'a pas tenu compte des avertissements lancés par des organisations locales et internationales dénonçant de continuelles violations des droits de l'homme en Chine. Malgré la demande des associations de défense du Tibet, le CIO a refusé de communiquer les mesures qui avaient été prévues dans le contrat avec la ville d'accueil, en lien avec les droits de l'homme. Le CIO a aussi ignoré les propositions qui lui avaient été faites d'engager des procédures, afin d'obtenir de la Chine le respect de la Trêve olympique, ce qui aurait permis d'avancer dans la résolution de questions difficiles telles que le Tibet, Taiwan et la liberté d'expression.⁶

2008 :

A l'approche des Jeux de 2008 et pendant toute leur durée, la préoccupation majeure du gouvernement chinois a été de maintenir l'ordre et la stabilité sociale en augmentant la répression un peu partout en Chine, au Tibet et au Turkestan oriental (ch. Xinjiang), en renforçant le contrôle des médias d'Etat et de la communication, et en harcelant de plus en plus les militants des droits de l'homme. En mars 2008, on a assisté à un soulèvement de

masse à travers tout le Tibet avec, au fil des semaines, plus de 150 manifestations avérées dans une cinquantaine de lieux.⁷ La Chine a répondu par une répression systématique et accrue, entraînant l'arrestation d'environ 3 000 Tibétains et faisant au moins 100 morts.⁸

La commission des Etats-Unis sur le rapport annuel de 2009 pour la liberté religieuse internationale a clairement établi que les mesures prises par la Chine étaient à l'origine du soulèvement : « Les actions et les mesures du gouvernement chinois interdisant les activités religieuses pacifiques ont joué un rôle primordial dans le déclenchement de la vague de protestations. »⁹

Après le soulèvement du Tibet en 2008, le comité des Nations unies contre la torture a réexaminé le comportement de la Chine au regard de la convention contre la torture et a déclaré en novembre 2008 qu'« il demeurait très préoccupé par l'usage répété et à grande échelle de la torture et des mauvais traitements », se référant notamment à des rapports sur l'attitude répressive de la Chine en réponse aux soulèvements de 2008, ce qui a « renforcé le climat de peur et la crainte de dénoncer les responsables ». Le comité, sur la base de nombreuses allégations et de rapports fiables mis à sa disposition, « a souligné un manque réel de retenue dans la façon de traiter les personnes. »¹⁰

Les conclusions du comité rendent la Chine essentiellement responsable des événements, depuis sa répression brutale des manifestations tibétaines en 2008. Outre l'analyse du bilan de la Chine en matière de torture, c'était la première fois que l'on rendait la Chine publiquement fautive pour son recours disproportionné à la force, en mars et avril 2008.

L'une des grandes promesses mises en avant par la Chine en 2008 était **la liberté des médias**. En juillet 2001, Wang Wei, secrétaire général du comité pour la candidature de Pékin a déclaré au cours d'une conférence de presse : « Je pense que nous accorderons une liberté totale aux médias quand ils viendront en Chine ». ¹¹ Le mois suivant, Jacques Rogge a annoncé aux médias que Pékin avait signé un contrat le liant en tant que ville d'accueil au CIO, contrat par lequel le comité organisateur s'engageait à laisser à tous les médias autorisés le libre accès à son pays. ¹² Cette promesse, qui ne s'appliquait qu'aux médias étrangers, a malgré tout été fort peu respectée, et pendant très peu de temps. Aujourd'hui, les régions tibétaines sont interdites aux journalistes, et les médias étrangers sont systématiquement harcelés. Le Club des correspondants étrangers en Chine affiche depuis des années ce message sur sa page « rapport d'incidents » : « Pour garantir le bon fonctionnement du Club des correspondants étrangers en Chine, nous ne pouvons pas mettre actuellement les articles en accès libre sur le site. »¹³

En 2008, bien qu'il se soit engagé à ce que les journalistes étrangers puissent accéder librement à Internet pendant les Jeux, le gouvernement chinois a fini par s'y résoudre quelques jours seulement avant l'ouverture officielle des Jeux, après avoir subi une forte pression internationale. Il a autorisé l'accès à certains sites jusqu'alors bloqués, dont ceux des organisations internationales de défense des droits de l'homme. Les sites des groupes tibétains indépendantistes et du Falun Gong, en revanche, sont restés bloqués pendant toute la durée des Jeux, et le sont encore aujourd'hui.

Intervention du CIO

Observé par le monde entier, en avril 2008 le CIO a fini par réagir aux événements du Tibet. Le 10 avril, le président Jacques Rogge a fait une allocution dans laquelle il déclarait « revenir sur les inquiétudes réelles et les états d'âme du CIO à propos de la situation au Tibet. Je souhaite que soit résolue rapidement et pacifiquement cette crise. »¹⁴ Rogge a aussi rappelé à la Chine qu'elle devait respecter son « engagement moral » de mieux veiller au respect des droits de l'homme, et d'accorder aux médias internationaux un plus grand accès à tout le pays pendant toute la durée des Jeux olympiques. Cette déclaration constituait un nouveau départ pour le CIO qui avait jusqu'alors soigneusement évité de faire allusion aux questions spécifiques des droits de l'homme en Chine et au Tibet.

Le 27 juin, quelques jours après le passage de la flamme olympique à Lhasa, le CIO a envoyé une lettre aux organisateurs des Jeux à Pékin, dans laquelle il était question du discours prononcé à Lhasa, le 21 juin, par le secrétaire régional du Parti communiste, Zhang Qingli. Le CIO disait « regretter les déclarations politiques qui avaient accompagné la cérémonie de clôture du relais de la flamme au Tibet » ; il écrivait au comité organisateur des Jeux olympiques de 2008 à Pékin « pour lui rappeler la nécessité de séparer le sport de la politique, et pour lui demander son soutien afin que de telles situations ne se reproduisent pas ». Pourtant, dans sa réponse officielle, Liu Jianchao, porte-parole des Affaires étrangères, n'a exprimé aucune repentance, se contentant d'affirmer que « la Chine continuait à tout faire pour stabiliser la région du Tibet et créer un environnement stable et harmonieux pour les Jeux olympiques. »¹⁵

Politique de la Chine au Tibet, qui a échoué : 2008 – 2015

L'année 2008 a marqué le début d'une période de répression intense au Tibet, au cours de laquelle la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions, l'arrêt brutal des manifestations et les sentences punitives furent légion. Même si les autorités ont réagi dans les années 2008-2009 et que la présence militaire a été moins visible au Tibet, toutes ces tactiques de répression, et bien d'autres encore, sont demeurées monnaie courante. A cela s'ajoute la négation de leur culture, de leur religion et de leur identité nationale qui, pour les Tibétains, est source constante de ressentiment et de souffrance.

En 2012, l'arrivée au pouvoir en Chine des dirigeants de la cinquième génération n'a apporté aucun changement positif en matière des droits de l'homme, bien au contraire. Au cours des deux dernières années, le gouvernement chinois, avec à sa tête le président Xi Jinping, s'est montré de plus en plus hostile aux défenseurs des droits de l'homme, s'en prenant violemment à la société civile, particulièrement au Tibet et dans le Turkestan oriental. Sept ans après les Jeux d'été de Pékin, la Chine impose brutalement de sévères restrictions à la liberté d'expression, de religion et d'association ; l'indépendance de la justice et de la presse sont ouvertement bafouées ; les défenseurs des droits de l'homme sont gênés dans leur travail et arrêtés de façon arbitraire, souvent selon des procédures extrajudiciaires.

Malgré la dureté de la situation actuelle et la préoccupation exprimée par nombre de gouvernements, la Chine continue à resserrer son étau sur le Tibet. Elle a aussi refusé d'entamer un dialogue constructif et de répondre aux propositions faites par le dalaï-lama et le gouvernement tibétain en exil pour tenter d'alléger les tensions et de permettre au peuple tibétain de sauvegarder ses traditions culturelles. Bien loin de se pencher sincèrement sur les doléances du peuple tibétain, les dirigeants chinois ont préféré mettre en place une politique de terreur au Tibet.

Au cours de la seule dernière année, on a assisté à une escalade dans le nombre des arrestations arbitraires, à de nouvelles limites dans la liberté d'expression religieuse, et à toutes sortes de violations des droits d'opinion et de libre expression. Les journalistes et les observateurs internationaux se voient toujours refuser l'accès au Tibet, sauf à s'inscrire dans des tours organisés par le gouvernement.

Surveillance des dissidents

En 2008, la Chine a opté pour une stratégie active de domination croissante comme moyen d'écraser les soulèvements. Les protestations massives ont continué à intervalles réguliers, quoique moins fréquemment, depuis mars 2008, malgré l'augmentation des mesures répressives contre lesquelles les Tibétains se battaient déjà avant. Entre 2008 et 2013, les dépenses du gouvernement chinois pour la sécurité publique ont presque doublé, et dépassent le budget de la défense depuis quatre ans.¹⁶

Les mesures de plus en plus répressives auxquelles on a assisté depuis 2008 ont provoqué une crise dans le Tibet occupé, et entraîné une vague sans précédent d'immolations de moines, de nonnes et de laïcs tibétains. **Plus de 130 Tibétains se sont immolés par le feu depuis 2009, au Tibet**¹⁷ ; la plupart sont décédés. Nombre de ces protestations sont directement liées à des mesures spécifiques prises au Tibet par le gouvernement chinois, et qui ont échoué – comme l'usage restreint de la langue tibétaine et le déplacement des nomades, obligés de quitter les pâturages d'altitude.¹⁸

Toujours plus de mesures sont prises afin **d'empêcher les nouvelles concernant les immolations de filtrer hors du pays**. On assiste aussi à une escalade dans les mesures punitives, pouvant aller jusqu'à la torture pour ceux qui sont soupçonnés d'avoir participé à ces auto-immolations, ne serait-ce qu'en tant que témoins oculaires. Depuis la prise de fonction de Xi Jinping, à la fin de 2012, **sont considérées comme criminelles les familles de ceux qui se sont immolés par le feu pour protester**. La Chine a condamné plusieurs membres de ces familles à de lourdes peines d'emprisonnement, et le Tibétain Dolma Kyab a lui-même été condamné à mort pour le « meurtre » de sa femme qui, en réalité, se serait immolée.¹⁹

Une violence excessive et meurtrière continue d'être utilisée pour dissuader les Tibétains de manifester, par exemple :

- Derge, Tibet oriental (ch. province du Sichuan), 12 août 2014. Au moins dix Tibétains ont été blessés quand les forces de l'ordre ont tiré sur une foule pacifique qui s'était rassemblée pour protester contre l'arrestation du chef de village. On a appris que trois d'entre eux étaient morts, faute d'avoir reçu des soins médicaux.²⁰
- Driru, Tibet central (ch. Région autonome du Tibet), 6 octobre 2013. Les troupes chinoises ont ouvert le feu sur des Tibétains qui s'étaient rassemblés pour réclamer la libération d'un villageois du nom de Dorje Dragtsel. A cette occasion, au moins 60 Tibétains ont été blessés, dont certains grièvement. La semaine précédente, des dizaines de Tibétains à Driru avaient été passés à tabac, et au moins une quarantaine d'entre eux arrêtés par les forces de l'ordre, les autorités n'ayant pas réussi à les obliger à hisser le drapeau chinois pour la fête nationale chinoise.²¹
- Tawu, Tibet oriental, 6 juillet 2013. Les forces de l'ordre ont ouvert le feu sur une foule de Tibétains – moines, nonnes et laïcs – qui s'étaient réunis pour un pique-nique en l'honneur du 78ème anniversaire du dalaï-lama. Environ neuf personnes ont reçu des impacts de balle, et l'une d'elles aurait été touchée à huit reprises.²²

Ceux qui sont blessés au cours de ces rassemblements ont souvent trop peur pour aller se faire soigner et les décès qui surviennent en prison, où l'on signale des cas de torture, sont fréquents. En 2014, Goshul Lobsang et Tenzin Choedak sont tous deux décédés quelques jours seulement après leur libération, à cause des tortures qu'ils avaient subies en prison.²³

La Chine a renforcé sa censure de la communication et de la circulation des nouvelles entre le Tibet et le monde extérieur, **augmentant la surveillance et les opérations répressives de sécurité** au point de réussir à isoler le Tibet du reste du monde.²⁴ En juin 2012, Chen Quang, secrétaire du Parti de la Région autonome du Tibet, a insisté auprès des fonctionnaires pour « que les voix et les images du Parti central se propagent à des milliers de kilomètres à la ronde », et que « les voix et les images des forces ennemies et de la clique du dalaï-lama ne soient jamais ni entendues ni vues ». ²⁵ En janvier 2015, on a rapporté que 15 fonctionnaires avaient été punis à cause de leur soutien au dalaï-lama ; le Global Times a écrit qu'ils « appartenaient à l'organisation clandestine pour l'indépendance du Tibet, fournissaient des renseignements à la clique du dalaï-lama et participaient à des activités mettant en péril la sécurité nationale ». ²⁶ Les observateurs indépendants – y compris les diplomates et les officiels internationaux chargés des droits de l'homme – continuent à être interdits de visite au Tibet.

Tout récemment, dans au moins deux régions tibétaines, les autorités locales ont édicté de nouvelles lois introduisant la « **punition collective** »²⁷, le but étant de dissuader les Tibétains de prendre part aux manifestations et à toutes sortes d'activités... posséder une photo du dalaï-lama, par exemple. Selon les fautes énoncées, des communautés entières de Tibétains encourent des sanctions économiques et légales. Cette approche de la « punition collective », qui risque de se généraliser, est non seulement très dure, mais parfaitement illégale selon le droit international.

Critique de l'identité culturelle tibétaine

Pour limiter l'influence du dalaï-lama, la Chine combat depuis longtemps **la tradition bouddhiste tibétaine**. Le rapport annuel de 2014 de la commission des Etats-Unis sur la liberté religieuse internationale indique que « pour les bouddhistes tibétains et les musulmans ouighours, la situation est pire aujourd'hui que pendant la dernière décennie ». ²⁸ Le rapport poursuit : « Des centaines de Tibétains et de Ouighours se trouvent en prison à cause de leurs croyances ou de leur défense de la liberté religieuse, certains ayant été arrêtés au cours de l'année dernière. »

Depuis 2008, la sécurité a augmenté et les nouveaux règlements sont particulièrement restrictifs. En 2013, le gouvernement central a annoncé que plus de 600 postes de police devaient être construits, certains à l'intérieur même des monastères tibétains. Des documents officiels ont aussi révélé des projets de mise en place d'une « grille » de surveillance pour renforcer la présence du Parti à la ville comme en milieu rural. Cette présence renforcée de la sécurité a exacerbé les tensions et décuplé le ressentiment des Tibétains qui vivent cette nouvelle situation comme une véritable intrusion dans leurs institutions culturelles et religieuses.²⁹

Dans les nouvelles lois, il est désormais prévu d'exiger des moines et des équipes de travail du Parti envoyées dans les monastères qu'ils organisent des séances de « **rééducation patriotique** »³⁰, consistant principalement à renier le dalaï-lama en frappant ainsi au cœur de l'identité nationale tibétaine. En janvier 2012, plusieurs centaines de Tibétains, qui revenaient d'Inde où ils s'étaient rendus avec des papiers en règle pour assister aux enseignements du kalachakra dispensés par le dalaï-lama, ont été arrêtés et contraints de suivre des cours d'éducation patriotique », selon Human Rights Watch, « premier cas, depuis la fin des années 70, époque où les autorités chinoises avaient arrêté un grand nombre de laïcs au Tibet et les avaient forcés à suivre des cours de rééducation. »³¹

Aujourd'hui, profiter d'une éducation religieuse traditionnelle est extrêmement difficile au Tibet. Un lama ne peut pas enseigner sans l'autorisation du gouvernement chinois. A cause de la surveillance et de tous les moyens de contrôle mis en place par la Chine, un climat d'autocensure et de peur s'est installé, qui empêche les Tibétains d'exprimer leurs croyances religieuses et leur différence d'opinion, hors de la sphère privée ou dans le plus grand secret. En public, les photos du dalaï-lama sont toujours interdites.

Preuve que les nouvelles lois de « punition collective » décrites plus haut sont bien en vigueur, au moins 26 nonnes bouddhistes tibétaines ont été expulsées du couvent de Driru, le 15 novembre 2014, pour avoir refusé de renier le dalaï-lama, et l'on parle aussi d'une centaine de nonnes expulsées de Dingri.³² D'éminents chefs religieux continuent d'être la cible des autorités chinoises. Le maître bouddhiste tibétain, **Khenpo Kartse**, a été détenu en 2013 et 2014, après une condamnation à deux ans et demi d'emprisonnement, au cours d'un procès à huis clos³³.

Malgré les pressions exercées au Tibet sur la communauté religieuse, **le mode de vie traditionnel des pasteurs nomades est encore plus en danger**. Plus d'un million de nomades ont déjà dû renoncer à leurs moyens de subsistance pour se sédentariser. Leurs terres, saisies sous de faux prétextes comme la « protection de l'environnement » à une époque de changement climatique, sont en fait réquisitionnées pour construire des barrages et extraire les minerais du sous-sol. La sédentarisation forcée des nomades qui ne sont pas faits pour la vie urbaine entraîne des problèmes sociaux et économiques susceptibles d'alimenter une plus grande agitation.³⁴

Depuis 2008, la Chine a redoublé d'efforts pour **marginaliser la langue tibétaine** au profit du chinois. En octobre 2010, au moins 10 000 étudiants et enseignants tibétains ont protesté contre les réformes de l'éducation proposées dans la province du Qinghai et visant à imposer le chinois comme première langue d'instruction à la place du tibétain.³⁵ Les panneaux des rues sont en chinois, les documents officiels disponibles presque uniquement en chinois et les courriers en tibétain ne sont pas distribués. « Langue fourchue », un rapport de Free Tibet sur la langue cite un professeur tibétain, Tsering Dorje : « il n'existe guère de possibilités d'emplois lucratifs pour les Tibétains qui n'ont pas été éduqués en chinois. Un élève scolarisé en tibétain n'aura pas accès aux formations qualifiantes proposées dans les lycées ou les universités. Les matières importantes ne sont pas enseignées en tibétain ». ³⁶

Les poètes, écrivains et musiciens tibétains sont eux aussi dans le collimateur du gouvernement chinois qui s'attaque à la culture tibétaine. Depuis 2008, au moins 60 écrivains, intellectuels et artistes ont été arrêtés ou emprisonnés, à la suite d'un vaste plan de répression contre la renaissance culturelle constatée à travers tout le Tibet. Comme « crimes » il leur avait été reproché d'exprimer leurs opinions, d'écrire de la prose ou de la poésie, ou d'enregistrer des vidéos. Pékin s'est toujours appuyée sur la musique et les chansons pour diffuser sa propagande, mais les autorités ont dressé une liste des chanteurs tibétains « acceptables » ; des dizaines de chansons en tibétain sont interdites et les contrôles de sécurité vérifient régulièrement les téléphones des Tibétains, à la recherche de chansons ou de sonneries illégales.³⁷

Le comité des Nations unies contre la torture a déclaré en novembre 2008 qu'« il demeurait très préoccupé par l'usage répété et à grande échelle de la torture et des mauvais traitements », se référant notamment à des rapports sur l'attitude répressive de la Chine en réponse aux soulèvements de 2008, ce qui a « renforcé le climat de peur et la crainte de dénoncer les responsables »

Alternative diabolique : la Chine ou le Kazakhstan

La réaction du CIO face aux incidents de 2008 au Tibet, tout en se faisant attendre, a heureusement prouvé qu'il ne pouvait pas totalement se dédouaner de ce qui se passait dans les pays d'accueil. Toutefois, les politiques qui ont échoué en Chine, en 2008 et après, prouvent que le degré d'intervention du CIO n'a eu aucun effet notable sur la Chine. Depuis lors, les Jeux ont de nouveau été controversés et le CIO s'est vu reprocher, à l'occasion des Jeux de Sotchi, de faire « trop peu trop tard ».

Comme si le sort s'acharnait encore contre lui en 2015, le CIO n'a plus que deux candidats pour les Jeux d'hiver de 2022, et tous deux présentent un bilan si désastreux en matière des droits de l'homme qu'il y a vraiment de quoi s'inquiéter. Selon le rapport mondial de 2014 de Human Rights Watch : « Le bilan du Kazakhstan en matière des droits de l'homme a continué à se détériorer en 2013, les autorités réprimant toujours plus la liberté d'expression et la dissidence... Les autorités exercent une étroite surveillance sur la liberté de réunion et de religion... La torture demeure fréquente dans certains centres de détention, même si les autorités ont adopté en juillet une loi nationale de prévention de la torture. »³⁸

Face à deux choix aussi peu édifiants pour les Jeux olympiques d'hiver de 2022 – la Chine ou le Kazakhstan – le CIO, en décembre 2014, a pris une première mesure : inclure dans les contrats des futures villes d'accueil des Jeux olympiques des mesures de protection des droits de l'homme, des pratiques au travail et de l'environnement.³⁹

Il appartiendra aux villes d'accueil plutôt qu'aux pays de signer un contrat leur rappelant l'obligation de respecter certains droits de l'homme et du travail, ainsi que de l'environnement, dans l'implantation des infrastructures et dans la gestion des Jeux eux-mêmes. Ces nouveaux « règlements et protocoles internationaux »⁴⁰ ont été élaborés afin d'offrir une protection contre ce qui menace directement les Jeux eux-mêmes – le déménagement forcé, par exemple, d'une partie de la population pour faire de la place aux sites (comme on l'a vu à Pékin) et des mesures potentiellement discriminatoires qui, en 2014, ont plané sur les Jeux d'hiver de Sotchi. Si les villes d'accueil des Jeux n'arrivaient pas à faire respecter lesdits contrats, le CIO se verrait dans l'obligation d'en faire appliquer les termes avec une rigueur pouvant aller jusqu'à l'élimination des Jeux – ultime sanction.

Le CIO a maintenant l'occasion de prouver qu'il est prêt à appliquer les nouvelles mesures et, le cas échéant, les sanctions qui en découlent. Dans le cas du Tibet, avec le recul, on voit bien que cette volonté lui a clairement fait défaut entre 2001 et 2008.

Quoi qu'il en soit, le comportement de la Chine de 2001 à 2008 prouve aussi de façon éclatante que l'attribution des Jeux n'a eu aucun retentissement positif sur la situation des droits de l'homme en Chine ou au Tibet. Dans les faits, depuis 2008 la Chine est devenue encore plus agressive et bornée dans son approche des droits de l'homme au Tibet, moins désireuse d'engager le dialogue pour aboutir à une solution durable,⁴¹ et elle s'est lancée dans une campagne de harcèlement, qui à l'évidence fonctionne, pour réduire au silence les gouvernements internationaux désireux de soutenir le Tibet, faute de quoi leurs relations pourraient être compromises.

Sans la mise en place d'une sérieuse politique pour surveiller avec fermeté les abus en matière des droits de l'homme, pas seulement dans les villes d'accueil mais aussi dans tout le pays, il est clair que pour Pékin, les Jeux demeureront un aveu d'impuissance à améliorer la situation des droits de l'homme depuis 2008, plutôt qu'un encouragement à aller vers un mieux.

S'appuyant sur son expérience en Chine, le CIO doit aussi réfléchir au fait qu'il peut raisonnablement espérer contribuer à l'amélioration des droits de l'homme au Kazakhstan, en attribuant les Jeux à Almaty. Dans le cas contraire, le CIO devra reconnaître que l'attribution des Jeux à l'une ou l'autre ville risque de conforter le gouvernement du pays d'accueil dans le fait qu'il peut impunément laisser la situation des droits de l'homme se dégrader. Le CIO devrait avoir le courage de regarder la réalité en face et veiller à ce que la réputation olympique ne se détériore pas davantage.

Les groupes membres du Réseau international pour le Tibet demandent au Comité international olympique de rejeter la candidature de la Chine et, compte tenu de ce qui s'est passé en Chine après la décision de 2001, d'examiner avec une extrême prudence la candidature du Kazakhstan.⁴²

Notes

1. Freedom House 2015 https://www.freedomhouse.org/report-types/freedom-world#.VNC2_1WsWPK
2. BBC Hardtalk, 24 avril 2002
3. *Christian Science Monitor*, 5 août 2008 <http://www.csmonitor.com/World/Asia-Pacific/2008/0805/games-spur-little-progress-on-rights>
4. *Chicago Tribune*, 14 juillet 2001 http://articles.chicagotribune.com/2001-07-14/news/0107140091_1_ioc-members-canadian-ioc-beijing
5. *The Australian*, 23 juillet 2001
6. On peut lire des exemples de propositions faites par les défenseurs de la cause tibétaine, entre 2001 et 2008 sur http://tibetnetwork.org/beijing_olympics_2022_notes/
7. Carte des manifestations, voir http://www.savetibet.org/wp-content/uploads/2014/01/Tibet_Protests_map_2008-20091.pdf
8. Chine : des centaines de détenus et de prisonniers dont on ne tient pas compte, Human Rights Watch, 9 mars 2009 <http://www.hrw.org/news/2009/03/09/china-hundreds-tibetan-detainees-and-prisoners-unaccounted>
9. <http://www.uscirf.gov/sites/default/files/resources/AR2009/china.pdf>
10. Observations finales du comité des Nations unies contre la torture, novembre 2008 <http://www2.ohchr.org/english/bodies/cat/docs/CAT.C.CHN.CO.4.pdf> The UN Committee Against Torture will review China once again in 2015.
11. Pékin attend le verdict du Comité olympique, BBC 12 juillet 2001 http://news.bbc.co.uk/sport1/hi/in_depth/2001/olympic_votes/1434964.stm
12. http://www.chinadaily.com.cn/en/doc/2001-07/12/content_69970.htm
13. <http://www.fccchina.org/members-area/incident-reports/>
14. Rogge, président du CIO, explique qu'il souhaite une résolution pacifique au Tibet, USA Today, 10 avril 2008 http://usatoday30.usatoday.com/sports/olympics/2008-04-10-rogge-tibet_N.htm
15. La Chine dit que les anti-dalaï-lama se défendent de politiser les Jeux, Reuters, 26 juin, 2008 <http://uk.reuters.com/article/2008/06/26/uk-olympics-tibet-idUKPEK28419520080626>
16. En Chine, le budget de la sécurité publique était de 769 milliards de yuans en 2013, contre 406 milliards en 2008. Les dépenses pour la sécurité publique ont dépassé le budget de la défense nationale depuis 2010. Pour les chiffres de 2013, voir Reuters, mars 2013 <http://www.reuters.com/article/2013/03/05/us-china-parliament-defence-idUSBRE92403620130305> Et pour les chiffres de 2008, voir http://www.chinadaily.com.cn/opinion/2011-04/06/content_12281120.htm. Les chiffres du budget 2014 n'ont pas été publiés.
17. Voir <http://freetibet.org/news-media/na/full-list-self-immolations-tibet>
18. Ibid.
19. Condamnation à mort d'un Tibétain après le décès de sa femme, à Ngaba, International Campaign for Tibet, 21 août 2013 <http://www.savetibet.org/death-penalty-for-tibetan-after-death-of-wife-in-ngaba>
20. <http://freetibet.org/news-media/pr/chinese-forces-fire-tibetan-protesters-10-seriously-injured-picture>
21. <http://www.rfa.org/english/news/tibet/shoot-10112013200735.html>
22. <http://www.savetibet.org/shooting-in-tawu-on-dalai-lamas-birthday-update/>
23. Tibetan centre for Human Rights and Democracy, 31 mars 2014. Goshul Lobsang, torturé avec des injections de produits induisant la douleur, a laissé un mot-ultime défi avant de mourir, on ne sait pas précisément quand <http://www.tchrd.org/2014/03/goshul-lobsang-tortured-with-pain-inducing-injections-leaves-a-defiant-note-after-untimely-death/>
Ancien activiste tibétain, condamné à 15 ans et décédé après moins de 6 ans de prison, 6 décembre 2014 <http://www.tchrd.org/2014/12/former-tibetan-social-activist-serving-15-years-sentence-dead-after-less-than-6-years-in-prison-2/>

24. <http://www.hrw.org/news/2012/07/13/china-attempts-seal-tibet-outside-information>
25. <http://www.hrw.org/news/2012/07/13/china-attempts-seal-tibet-outside-information>
26. <http://www.savetibet.org/communist-party-officials-punished-for-supporting-dalai-lama/>
27. Pour plus de détails, voir https://docs.google.com/document/d/129FTptrAOug3lgH-kSzjhpWWeSV1k79t4BYDmrh_1fM
28. <http://www.uscirf.gov/sites/default/files/China%202014.pdf>
29. <http://www.hrw.org/news/2013/03/20/china-alarmed-new-surveillance-security-tibet>
30. La « rééducation patriotique » implique l'étude obligatoire de la littérature patriotique, à la suite de quoi on demande aux participants de renier le dalaï-lama. Ceux qui refusent peuvent être punis - ou chassés de leur monastère, si la campagne a lieu dans une structure religieuse. Les campagnes de rééducation patriotique sont surtout utilisées dans les monastères, les couvents et les prisons, mais parfois à plus grande échelle, ce qui englobe les écoles et les communautés.
31. <http://www.hrw.org/news/2012/02/16/china-end-crackdown-tibetans-who-visited-india>
32. Pour plus de détails, voir https://docs.google.com/document/d/129FTptrAOug3lgH-kSzjhpWWeSV1k79t4BYDmrh_1fM
33. <http://freetibetanheroes.org/portfolio-items/khenpo-kartse/>
34. <https://www.chinadialogue.net/article/show/single/en/2445-The-Tibetan-Plateau-the-plight-of-ecological-migrants>
35. Blog de Woesser. « Quand les étudiants tibétains se battent pour la langue tibétaine », 4 novembre 2010, traduit par Hugh Peaks Pure Earth <http://highpeakspureearth.com/2010/when-tibetan-students-fight-for-the-tibetan-language>
36. Free Tibet, « Langue fourchue, la langue tibétaine menacée », 21 février 2008 <http://freetibet.org/news-media/pr/report-reveals-determined-chinese-assault-tibetan-language>
37. Centre tibétain pour les droits de l'homme et de la démocratie, voix dissidentes : prendre pour cible les intellectuels, les écrivains et les personnalités du monde de la culture, septembre 2010 <https://www.scribd.com/doc/159903237/Dissenting-Voices-2010-Targeting-the-Intellectuals-Writers-and-Cultural-Figures>
38. <http://www.hrw.org/world-report/2014/country-chapters/kazakhstan>
39. http://www.olympic.org/documents/olympic_agenda_2020/olympic_agenda_2020-20-20_recommendations-eng.pdf
40. Recommandations des groupes de défense du Tibet au CIO en 2008, et clauses pertinentes du contrat avec la ville d'accueil à lire sur http://tibetnetwork.org/beijing_olympics_2022_notes/
41. Le dialogue sino-tibétain entre des fonctionnaires du ministère du Travail du Front uni de la Chine et des émissaires du dalaï-lama a repris en 2002, après dix ans d'impasse, mais est de nouveau au point mort depuis 2010 .
42. Cosignée par 175 groupes de défense du Tibet, tous membres du Réseau international de défense du Tibet, une coalition globale de groupes pro-Tibet travaillent à mettre fin aux violations des droits humains au Tibet et à rendre au peuple tibétain, conformément à la législation internationale, le droit de décider de leur propre statut politique, économique, social, religieux et culturel. Voir <http://TibetNetwork.org/Olympics2022>

www.tibetnetwork.org/olympics2022

2015

campaigns@tibetnetwork.org